

MOISSY CUP
TOURNOI DE FOOT À 6 100% MOISSEEN
DU 11 AU 27 JUIN
PARC OMNISPORTS

FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 19 JUIN
DE 15H À 22H30

FORUM JEUNESSE
DIMANCHE 27 JUIN
DE 14H À 20H

Avec le soutien de la ville de

MOISSY
CRAMAYEL

@MOISSYCUP MOISSYCUP MOISSYCUP

Révision du Plan local d'urbanisme

(pages 7 à 9)



COUTURIÈRE ET SOLIDAIRE !

La couturière Stéphanie Pham, qui avait offert l'an passé des masques de sa fabrication aux pharmacies et aux seniors (et à laquelle nous avons consacré un article en juin 2020), a depuis lors conforté sa petite entreprise, avec les conseils de la commune. En guise de remerciement, elle vient d'offrir 700 masques pour le personnel encadrant les enfants (enseignants, atsem, animateurs, personnels de service et d'entretien). De gauche à droite : Valérie Serer, directrice de l'école élémentaire de Jatteau, Stéphanie Pham, Carole Moïse, maire adjointe chargée de l'éducation et de la culture et Flore Lawin, conseillère municipale déléguée à la réussite éducative et à la lutte contre les violences à l'école. De son côté, l'entreprise Iris Ohyama, installée depuis deux ans dans le parc d'activités du Levant, à Lieusaint, et spécialisée dans la fabrication d'articles en plastique pour la maison, a créé depuis un an une ligne de fabrication de masques de protection. Elle a décidé de faire un don de 100 000 masques taille enfant aux écoles de l'agglo. On voit ici Michel Bisson, président de Grand Paris Sud, et Line Magne, vice-présidente chargée du développement économique, en visite dans l'entreprise.

GÉANTE, LA RÉOUVERTURE DE LA ROTONDE !

La Rotonde a fêté sa réouverture en présence d'invités surprise mercredi 19 mai ! Outre une belle programmation d'ouverture avec Alain Schneider dans son très fin spectacle de chansons *Minute Papillon !*, le cinéma affichait les films *Calamity*, *Adieu les Cons* et *Le Garçon Chiffon*. La compagnie Les Grandes Personnes s'est déplacée avec ses touristes – des marionnettes géantes – et le fameux dresseur de bulles Slash BUBBLES a enchanté les enfants qui ont même eu le privilège d'être "mis en bulle".



UNE LIGNE PLUS ACCESSIBLE

La Commission Communale pour l'Accessibilité, animée par Thierry Quiniou, conseiller délégué, et Betty Chappe, maire-adjointe chargée de l'aménagement et de l'urbanisme, et la délégation de l'APF France Handicap du 77 ont vérifié avec succès début mai la bonne accessibilité de la ligne de bus 21, à la suite des travaux d'aménagement réalisés avec Grand Paris Sud, Île-de-France Mobilités et Transdev. Les études se poursuivent dans les prochains mois sur les lignes 22 et 23. La Commission a également apprécié la nouvelle borne d'information voyageurs en temps réel, alimentée en solaire. Onze nouveaux équipements compléteront bientôt les 8 bornes déjà en place à Moissy.

Pour un urbanisme local, écologique et solidaire...

L'avenir de Moissy vous intéresse ? Alors vous êtes les bienvenus pour engager avec nous la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Comme vous le découvrirez dans les pages centrales de ce numéro, nous vous invitons à relever avec nous le défi d'un Projet de territoire maîtrisé, équilibré, respectueux de l'environnement et partagé. Le nouveau PLU sera participatif ou ne sera pas, c'est notre conviction ! Pour le mettre en œuvre, nous nous appuierons sur quelques principes simples : maîtriser la consommation d'espace et valoriser les potentialités foncières en zone urbanisée ; encadrer le développement urbain pour le rendre compatible avec la préservation de l'environnement et du patrimoine ; préserver et améliorer les paysages, les espaces verts remarquables, les milieux naturels et la biodiversité.

La Fête de la nature

Dans ce domaine, Moissy continue d'innover et d'apporter ses réponses à l'urgence climatique. C'est ainsi que nous venons d'inciter un agriculteur à planter près de l'école de Chanteloup, au cœur de l'écoquartier, une prairie fleurie sans aucun traitement phytosanitaire, qui servira de havre de biodiversité aux abeilles des ruchers environnants. À l'heure où la crise sanitaire nous oblige à faire preuve d'encore plus d'imagination, notre Projet de territoire doit favoriser l'éclosion de ces nouvelles initiatives écologiques, locales et solidaires. Je vous donne rendez-vous à la première Fête de la nature le 5 juin sur le plateau sportif des Maillettes.

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique



**Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr



NAISSANCES

MARS

08 ■ BEAUDOUIN James

AVRIL

- 08 ■ RIBEIRO Joaquina
- 08 ■ POSENATO GOMES Lyana
- 09 ■ LIRIC Adonys
- 23 ■ MOHAMMAD Moussa
- 23 ■ HADDADOU Rose
- 24 ■ BAHBAH Talia
- 25 ■ BOYINA LEBA Joachim
- 30 ■ NADAL Jules

MAI

14 ■ ALDONER Elôn

MARIAGE

AVRIL

- 10 ■ SALEH Moursil et ISSULAHY Nathra
- 10 ■ MERINE Jérémy et TOURVILLE Sylvia
- 17 ■ BLUGEOT Benoît et PIROU Elodie
- 17 ■ FERREIRA Frédéric et MORANDO Vanessa
- 24 ■ MOBENGA Baley et KOUMOU MONGO Marie-France
- 24 ■ IMONGO AKELAWA Fiston et LISANGA NSABUA Maguy

MAI

15 ■ GAZELOT Vincent et BAZIR Cindy

PACS

AVRIL

- 20 ■ NAPIAS Adrien et LEFEVRE Ludivine
- 26 ■ PANNIER Patrice et DEBIZE Chrystel

MAI

- 07 ■ GANE Médéric et SEQUE Anaïs
- 10 ■ VERFAILLIE Karine et OZGA Ingrid
- 11 ■ GURY Pierre-Yves et SCANFF Manon
- 12 ■ ALANIC Ludovic et MARCHAND Caroline

DÉCÈS

AVRIL

- 03 ■ LOPES MARQUES Luis
- 12 ■ LA PORTE Marie
- 14 ■ JURAD Francine
- 21 ■ MBAYI Ntanga
- 23 ■ LOPES GONCALVES Anabela épouse MUHAMMAD

MAI

- 01 ■ BAFETA Mambo
- 05 ■ RATIER Claude
- 07 ■ CAMARA Yakouba
- 08 ■ APPOLINAIRE Gary

Ancienne présidente du club des anciens L'hommage à Yvonne Renault

C'est avec une profonde tristesse que de nombreux Moisséens ont appris il y a quelques semaines le décès de Madame Yvonne Renault, survenu le 4 mai, à l'hôpital de Brie-Comte-Robert, dans sa 94^e année.

Née à Paris, dans le 4^e arrondissement, le 7 octobre 1926, la jeune Yvonne Lesieur avait perdu sa maman alors qu'elle n'avait que 9 ans. Recueillie au sein de l'Assistance Publique, elle avait grandi dans le 18^e arrondissement, où elle avait trouvé un premier emploi comme cuisinière à la Maîtrise de Montmartre, l'établissement dépendant de la Basilique du Sacré-Cœur. Mariée avec Gaston Renault le 31 mai 1946, Yvonne avait changé de voie en 1965, pour intégrer une imprimerie de la Sécurité Sociale où elle avait mené ensuite toute sa carrière professionnelle. Le couple avait quitté



Paris en 1966 pour venir acquérir une maison en Seine-et-Marne, d'abord à Cesson, puis, en 1974, à Moissy-Cramayel, rue Lherminot. Monsieur et Madame Renault avaient ensuite déménagé treize ans plus tard, pour prendre possession d'une nouvelle maison, dans le quartier du Noyer-Perrot. Après le décès de son mari, survenu en 1988, Yvonne était devenue trésorière du "Club des rencontres amicales des anciens de Moissy-Cramayel, Réau et leurs environs". Elle en avait ensuite assuré la présidence sans discontinuer, de 1992 à 2009. *"Madame Renault était une femme très présente et très efficace, nous a confié Micheline Gallé, l'actuelle présidente du club. Elle s'occupait non seulement de la bonne marche de l'association, mais elle était surtout à l'écoute des autres, très présente à leurs côtés. Elle était d'un dévouement exemplaire, notamment lors des voyages, y compris la nuit, s'il y avait lieu de venir en aide à quelqu'un"*. Les obsèques de Madame Renault ont été célébrées mercredi 12 mai, en l'église et à l'ancien cimetière de Moissy. A sa famille, à ses proches et aux amis d'Yvonne Renault, le conseil municipal adresse ses condoléances et son plus profond témoignage d'amitié.

La disparition de Dan Parpauta

Un autre décès est venu endeuiller la commune, celui de Dan Parpauta, directeur de la Maison Franco-Roumaine de la ville jumelle de Busteni. Dan s'est éteint le 9 mai à l'âge de 70 ans. Didier Turba, ancien maire adjoint de Moissy, chargé de la culture et des relations internationales, lui a rendu hommage sur les réseaux sociaux : *"Notre ami Dan Parpauta nous a quittés brutalement hier. Tous ceux qui depuis 30 ans avaient participé à l'aventure de notre jumelage avec Busteni, une jolie petite ville de Roumanie, près de Sinaïa, le connaissent. Professeur de français, Directeur du lycée, il était devenu le Directeur de la Maison Franco-Roumaine que nous y avions créée dans les années 1990."* Dan Parpauta a dirigé jusqu'en 2014 cet établissement qui est à la fois une bibliothèque et un lieu de ressources pour encourager la pratique du français à la faveur de cours de français, d'expositions et de conférences. *"Dan était un intellectuel, un peu rêveur, ajoute Didier Turba. J'ai eu l'occasion de m'entretenir au téléphone avec son épouse Rodica, pour lui dire mon émotion et toute notre peine à cette triste nouvelle."* Les obsèques de Dan Parpauta ont eu lieu à Busteni le 12 mai et tous ses amis de Moissy ont pensé à lui avec beaucoup d'émotion.



Élections départementales et régionales

Tout le monde vote les 20 et 27 juin

Les élections départementales et régionales ont lieu les dimanches 20 et 27 juin. Toutes les précautions sanitaires sont prises pour assurer la sécurité des électeurs.

On vote à Moissy les 20 et 27 juin, de 8 h à 18 h, pour élire les 46 conseillers départementaux de Seine-et-Marne, à raison d'un binôme femme homme dans chaque canton. Le 20 juin, on vote également pour désigner les 24 Seine-et-Marnais qui feront partie des 209 conseillers régionaux du Conseil régional d'Île-de-France. Tous les bureaux de vote seront équipés d'un affichage et d'une signalétique adaptés, de distributeurs de gel hydroalcoolique et de plexiglas pour séparer le personnel des

bureaux (assesseurs) des électeurs. Des agents de la commune seront présents à l'entrée de chaque bureau pour distribuer le gel et réguler les entrées (6 électeurs maximum présents au même moment dans chaque bureau). Enfin les électeurs sont invités à se munir de leur propre stylo, noir pour le premier tour, bleu pour le second tour. Moissy a la chance de disposer de machines à voter électroniques, bien adaptées au protocole sanitaire.

Deux procurations possibles par électeurs

En raison de la crise sanitaire, chaque électeur peut se présenter avec deux procurations lors de ces élections. Vous pouvez effectuer la démarche en ligne sur le site gouvernemental maprocuration.gouv.fr avant d'aller faire valider votre identité au commissariat ou dans une gendarmerie. Vous recevrez ensuite le feu vert de la mairie par mail.

+ Pour ces deux élections, la commune recherche des assesseurs, contact au cabinet de la maire au 01 64 88 15 10.

Civisme et propreté

Les encombrants à la demande, mode emploi

Depuis janvier 2021, le Sivom a mis en place un système d'enlèvement des encombrants à la demande gratuit. Après trois mois de fonctionnement plutôt satisfaisant, le système a connu quelques dérapages en avril. Marc Maliszewicz, conseiller municipal délégué aux travaux, nous rappelle quelques règles élémentaires de civisme et de propreté...

Les encombrants à la demande, comment ça marche ? J'indique à l'opérateur du Sivom mon adresse ; je précise les objets que je souhaite déposer sur le trottoir (eux seuls seront enlevés, dans la limite de 2 m³) ; l'opérateur me communique une date d'enlèvement ; la collecte sera effectuée entre le lundi et le vendredi ; je sors mes encombrants la veille au soir (à partir de 20 h pour éviter des dépôts sauvages sur mes propres encombrants). Le nombre de collectes particulières n'est pas limité dans l'année. Et, en habitat collectif, je contacte le gardien ou le référent, qui appellera le Sivom. Par ailleurs, le Sivom propose toujours une formule payante d'enlèvement à la date de votre choix (SOS déménagement) pour un tarif forfaitaire de 68 euros. "Le système a relativement bien fonctionné en janvier, février, mars

et cela s'est gâté en avril, indique Marc Maliszewicz, conseiller municipal délégué aux travaux. Comme si certains avaient cru au retour de l'ancien enlèvement trimestriel. Or il faut rappeler que ce ramassage trimestriel est désormais abandonné. Et il faut aussi rappeler quelques règles simples : ne pas sortir d'encombrants sans avoir pris rendez-vous, ne pas sortir d'encombrants trop longtemps avant le rendez-vous (au plus tôt 20 h la veille au soir, au plus tard avant 5h30 le jour du rendez-vous), ne pas sortir d'autres objets que ceux déclarés au Sivom. Et, bien sûr, ne pas profiter d'un dépôt d'encombrants pour y ajouter ses propres déchets ! Enfin, pour les urgences, reste la déchetterie, ouverte du mercredi au dimanche." Retrouvez les horaires de la déchetterie sur sivom.com

Marc Maliszewicz
Conseiller municipal
délégué aux travaux
et au Sivom



Pour quels encombrants...

Les encombrants sont les déchets ménagers courants de dimensions ou de poids trop importants pour être mis à la poubelle : mobilier cassé, cartons fagottés, bois, ferraille, sommiers et matelas, fenêtres, portes et châssis sans clous, vitrage ou éclats de verre.

Pour plus de précisions, contactez le SIVOM au 01 69 00 96 90 ou sur sivom.com.

Transition écologique et biodiversité

Une nouvelle prairie fleurie près de l'école de Chanteloup



Le semis de la prairie fleurie le 11 mai.

La concertation engagée par la commune avec le monde agricole en 2019, à propos de la limitation des pesticides, se poursuit. Elle devrait même porter bientôt ses premières fleurs et attirer ses premières abeilles !

TOUT RÉCEMMENT, la maire Line Magne a en effet proposé à Emmanuel Ferrien, agriculteur de la ferme de Galande à Réau, exploitant de plusieurs parcelles à Moissy (et qui fut conseiller municipal de Moissy de 2014 à 2020) de créer une "zone tampon" près du nouveau groupe scolaire de Chanteloup. "Ces terrains sont habituellement exploités de façon conventionnelle pour cultiver du maïs ou d'autres céréales. Mais la présence de l'école toute proche, de promeneurs et du parcours santé m'a incité à répondre favorablement à cette demande sociétale, explique Emmanuel Ferrien. Nous avons donc semé le 11 mai un mélange mellifère qui va produire une prairie fleurie spécialement dédiée aux abeilles, le tout sans aucun traitement phytosanitaire." De quoi favoriser l'éclosion d'un havre de biodiversité et procurer une nourriture abondante aux ruchers environnants. Un plus pour la transition écologique, à la lisière de l'écoquartier de l'Arboretum de Chanteloup et tout près de la ferme urbaine. La commune a naturellement pris en charge l'achat du mélange mel-



lifère et le coût de la main d'œuvre pour le semis.

Et puisqu'il est question de biodiversité saluons l'initiative d'un Moisséen. A la suite de la découverte par ses enfants d'un nid de canard sauvage près de l'étang du parc des Maillettes et du Hangar de Lugny, Arnaud Le Saout a alerté la commune. Les services tech-

niques sont alors intervenus pour griller et protéger le nid et la cane a pu tranquillement s'occuper de sa couvée.

Enfin, concernant la transition écologique, le cinéma la Rotonde vous propose en avant-première le vendredi 4 juin à 19 h la projection de "I am Greta", le documentaire de Nathan Grossman sur Greta Thunberg, la jeune militante écologiste devenue en l'espace de quelques mois une icône planétaire et la porte-parole de millions de jeunes qui veulent faire de demain un monde meilleur.



La Fête de la nature

La Fête de la nature, dont nous vous annonçons la première édition dans notre précédent numéro, est maintenue le samedi 5 juin, de 14 h à 19 h, sur la plateau sportif des Maillettes. Au programme : des animations par les services de la ville, atelier vidéo, atelier jeux en bois, fabrication de bijoux maison, présentation de la ferme urbaine par le maraîcher municipal... Avec les associations Alternatiba et Coquelicombs, le Sivom et la buvette du Comité des fêtes.



Révision du Plan local d'urbanisme

PLU simple, PLU efficace et PLU durable !

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a officiellement lancé la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Les explications de Betty Chappe, maire adjointe chargée de l'aménagement et de l'urbanisme.

LE PLU, qu'est-ce que c'est ? Le Plan local d'urbanisme (qui a pris la succession depuis l'an 2000 de l'ancien Plan d'occupation des sols) est l'outil qui régleme le droit des sols et permet à la commune de gérer les autorisations d'urbanisme, comme les déclarations de travaux ou les permis de construire. Mais c'est surtout un document stratégique d'aménagement qui traduit un projet de territoire et qui résume les intentions générales de la collectivité quant à son évolution sur une période de dix à quinze ans.

"Notre Plan local d'urbanisme actuel date de 2007. Il a déjà été modifié trois fois, mais il est aujourd'hui nécessaire

de le revoir entièrement, explique Betty Chappe. Nous devons en effet tenir compte de l'évolution de la commune – le quartier de Chanteloup n'existait pas en 2007 –, moderniser le règlement compte-tenu des nouvelles législations et jurisprudences, et enfin mieux intégrer le développement durable et la transition énergétique."

Le développement durable et la simplification des règlements d'urbanisme seront en effet les priorités qui guideront les élus pendant cette importante révision du PLU qui va se poursuivre pendant un peu plus de deux ans. *"Mieux prendre en compte le développement durable et l'urgence climatique, précise*

la maire adjointe, c'est par exemple minimiser l'artificialisation des sols, préserver les espaces agricoles et protéger notre patrimoine naturel."

"L'autre dimension essentielle de cette révision est la concertation, ajoute Betty Chappe. Nous allons mettre en place des outils, notamment des ateliers participatifs et des réunions publiques, qui vont nous permettre de partager à la fois le diagnostic et le projet avec les Moisséens."

>>> On lira en page 8 le détail de la procédure et les modalités de la concertation autour de la révision du PLU.

Un diagnostic et un projet partagés



Un développement maîtrisé et placé sous le signe du développement durable, avec des bâtiments économes en énergie comme ici au nouveau groupe scolaire de l'écoquartier de l'Arboretum de Chanteloup.



Betty Chappe
Maire-adjointe
chargée de
l'aménagement
et de l'urbanisme



Le PLU
participatif !

Un exemple d'occupation des sols qui s'appuie sur le patrimoine agricole de Moissy tout en répondant à une demande sociétale : la ferme urbaine.

Plan local d'urbanisme

Plus de deux ans de concertation pour un projet partagé

La révision du Plan local d'urbanisme va se poursuivre pendant plus de deux ans. Le détail de la procédure et de la concertation avec les habitants.

LA RÉVISION du Plan local d'urbanisme est une procédure administrative de longue haleine qui va se poursuivre jusqu'à début 2024. Le second semestre de 2021 va être consacré à la phase des études préliminaires et au diagnostic, l'année 2022 au PADD (projet d'aménagement et de développement durables), l'année 2023 à l'élaboration du nouveau PLU et à l'enquête publique, le tout pour une approbation définitive début 2024.

En dehors de l'enquête publique, qui devrait donc se dérouler au second semestre 2023, la loi n'impose aucune modalité particulière de concertation aux communes. Les élus de Moissy ont cependant décidé d'associer le maximum de Moisséens à toutes les phases du projet. Nous publierons dès que possible les dates de ces différents rendez-vous qui vont débiter à la

rentrée : réunions publiques (dont celle de lancement en septembre), ateliers participatifs, permanences et expositions à la Maison des projets et bien sûr l'enquête publique finale suivie du rapport du commissaire enquêteur.

Autant d'occasions de donner votre avis, de faire part de vos remarques ou de vos interrogations, d'apporter vos propositions afin d'enrichir la réflexion sur le projet ou simplement de vous informer.

D'ores et déjà, un registre d'expression est mis à votre disposition à la Maison des projets (rue de la Liberté dans le centre-ville) ainsi qu'à la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme, aux horaires d'ouverture de la mairie, pour recevoir vos observations et vos propositions.

+ Par ailleurs, la commune souhaite constituer un panel représentatif d'habitants intéressés par la révision du PLU. Si l'expérience vous tente, écrivez à : urbanisme@ville-moissycramayel.fr en indiquant votre âge, votre adresse et votre activité professionnelle.

Les chiffres clés du PLU

dossier

1 426,99
hectares

la superficie
totale de
Moissy

910,05
hectares

la superficie des
espaces agricoles,
forestiers, naturels,
des parcs urbains
et des espaces verts
(64,70%)

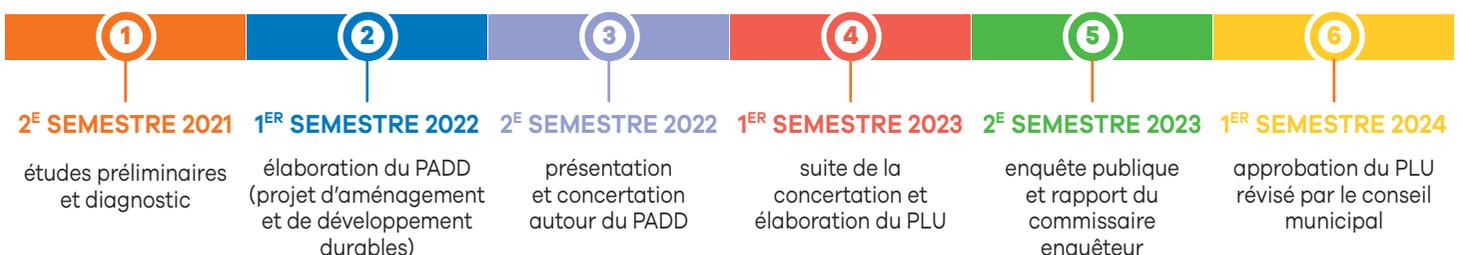
516,94
hectares

la superficie des espaces
construits artificialisés :
habitat individuel
et collectif, activités,
équipements,
transports, chantiers
(35,30%)



Une image aérienne de Moissy prise en 2019. Depuis la révision du PLU en 2007, trois principales nouveautés ont fait leur apparition : le parc d'activités Prologis au nord, l'écoquartier de l'Arboretum de Chanteloup juste en dessous, le parc d'activités de l'A5 au sud.

Le calendrier de la révision



Réunion publique sur l'îlot Rosenfeld

La commune convie les Moisséens à une réunion publique pour leur présenter le projet immobilier de l'îlot Rosenfeld, le jeudi 24 juin, à 19h30, à la Roseraie. Sur un terrain situé à l'angle de la rue du Marchais-Basson et de l'avenue Jean-Jaurès, le promoteur Pitch prévoit la réalisation d'une centaine de logements, dont 70 en accession à la propriété et 30 locatifs sociaux, destinés à remplacer pour partie les logements de la résidence du Parc. La commune souhaite recueillir l'avis des riverains.

Laforêt Immobilier solidaire

Les agences Laforêt Immobilier de l'Île-de-France Sud, parmi lesquelles celle de Moissy, ont récemment collecté 5 750 euros de dons pour le Secours Populaire du 91 et du 77. Pour y parvenir, les agences avaient disposé des panneaux sur différents supports de communication et, pour chaque panneau installé, 10 euros étaient reversés au Secours Populaire. Ci-dessous la remise du chèque à l'association.



Groupe scolaire de Lugny

Mise en place d'un transport scolaire spécifique à la rentrée

D'importants travaux de réhabilitation vont débiter au groupe scolaire de Lugny dès juillet 2021. La ville investira plus de 4,5 millions d'euros pour refaire les toitures, l'isolation, les menuiseries, le chauffage, les peintures, la cour maternelle... Pendant ce chantier qui durera plus d'un an, les élèves seront transférés sur l'ancien groupe scolaire de Chanteloup, situé rue Joseph-Lakanal. Pour faciliter le transport des enfants, la ville a demandé au Département, en charge du transport scolaire, de mettre en place des navettes gratuites entre les deux groupes scolaires. Plusieurs navettes seront assurées chaque jour. Les départs et retours s'effectueront devant

l'entrée du groupe scolaire de Lugny, rue des Épinettes.

Les navettes fonctionneront aux horaires suivants : 8 h le matin, 12h30 pour les élèves ne déjeunant pas à la restauration scolaire, 13h30 l'après-midi, 17 h pour les élèves ne restant pas à l'accueil du soir. Pour profiter de ces navettes gratuites (financées par la commune à hauteur de 192 000 euros), c'est le moment de remplir le formulaire du Département et de signer la charte de bonne conduite, qui engage la responsabilité des parents. Ces documents seront transmis dans le cahier de liaison des enfants sous peu. **Pour tout renseignement, contacter le service enseignement au 01 64 88 15 63.**

Travaux de voirie et d'accessibilité Pour une ville plus accessible

La commune a engagé fin avril et courant mai une dizaine de chantiers de voirie et d'accessibilité pour un montant de 175 500 euros. Revue de chantiers.

- Rue d'Edimbourg : mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) du passage piéton, avec trottoirs rabaissés, dalles podotactiles et potelets sur les trottoirs de part et d'autre. Coût des travaux : 5 700 €.
- Rue de Lugny : reprise de la piste cyclable avec rénovation du revêtement abîmé par le soulèvement racinaire. Coût des travaux : 8 300 €.
- Rue des Marais, place Gustave-Courbet, rue de la Sauge et rue de la Mauve : création de 4 places de stationnement PMR. Coût des travaux : 625 € x 4 = 2 500 €.
- Rue de la Mauve : réfection partielle de la voirie avec reprise d'une petite portion

avant les garages. Coût des travaux : 21 000 €.

- Rue des Douces-Amères : réfection d'une partie de la chaussée entre les n° 141 et 177 (aux abords du virage). Coût des travaux : 23 000 €.
- Rue de l'Églantier : réfection de la voirie

dans la portion comprise entre la rue de la Sauge et l'impasse des Églantiers, avec reprise de la chaussée mais également création de stationnements côté pair et de trottoirs pour les personnes à mobilité réduite côté impair. Coût des travaux : 71 000 €.

- Rue de la Fraxinelle : réfection de la voirie avec reprise de la chaussée dégradée au droit des habitations situées entre les n° 319 et 379. Coût des travaux : 44 000 €.



Rue de l'Églantier

Comme toujours, la commune avait informé au préalable les riverains pour les modifications ou les restrictions de circulation et de stationnement et la gêne occasionnées par ces chantiers.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs seront relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...

J'adore... regarder tourner le logo !



Le lundi 3 mai, la ville a dévoilé son nouveau logo. Durant toute une semaine, la symbolique a été révélée sur Facebook. Ce logo n'a pas laissé indifférent et vous



avez été nombreux à exprimer votre point de vue. Quelques exemples...

Sophie V. : « Très moderne, ça représente un soleil, une fleur, nos quartiers. J'aime ».

Sabrina M. : « Wahouuuu top ! ».

Radji K. : « Désolé, mais moi je le trouve pas terrible terrible ».

Océanne D. : « J'aurais intégré l'élément rose à la place du « O » de Moissy ou placé à droite du texte à la même hauteur que le texte. Là, ça fait trop d'espace vide et pas moderne ».

Nadine D. : « J'adore votre nouveau logo avec cette rose stylisée ».

Julien L. : « Sobre et moderne ».

Christine D. : « Trop beau ».

Ma D. : « Joli, le logo ».

Fabienne B. : « Toute cette pub pour ça... ».

Géraldine C. D. : « Le mystère des affiches enfin dévoilé. Bravo pour le teasing ! Très joli logo bien sûr ! ».

Sébastien A. : « Le bleu était plus beau, il fallait rester dans les anciennes couleurs du logo de Moissy ».

Sylvie G. : « Ils vont être contents les sportifs de porter des maillots aux couleurs du nouveau logo... pour représenter la ville ! »

Anne-Marie B. : « Je n'aime pas le nouveau logo de la ville, pour moi il n'est pas simple, il est simpliste. D'abord Moissy et Cramayel pas en même écriture ? Pourquoi ? Et où est le trait d'union ??? Je dis à mes enfants "je vais à Moissy" mais à n'importe qui d'autre "j'habite Moissy-Cramayel". C'est le nom de notre ville... Quant à la rosace que je ne comprenais pas, j'ai été stupéfaite de lire qu'elle représentait les 8 quartiers de la ville... Je préférerais quelque chose comme la fleur stylisée de la vidéo, plus explicite. Moissy-Cramayel a une histoire



Les enfants des centres de loisirs se sont emparés du nouveau logo pour créer des moulins à vent installés sur l'avenue centrale de Moissy et dans le quartier de Jatteau.

riche, c'est une ville qui se modernise, il serait bien de retrouver dans son logo ces 2 aspects très particuliers. J'espère que ce logo n'est pas encore figé et qu'il peut être en évolution. Mais très bien l'idée de le simplifier, de le styliser et de lui donner une couleur dynamique ».

Grand Paris Sud : « On adore ! ».

Halte aux stationnements sauvages des caravanes

Depuis environ deux mois, la commune est sujette aux stationnements sauvages et illégaux des caravanes des gens du voyage. Pour la plupart, ce sont des caravanes qui se déplacent du Carré Sénart, où elles étaient stationnées depuis plus d'un an, vers les communes voisines. Alertée à temps par les propriétaires, la Maire de Moissy, Line Magne, se mobilise à chaque fois pour rassembler et s'entourer sur place des

services de la police municipale, de la police nationale et des agents des services techniques, afin de faire évacuer les caravanes en place. Une mobilisation, qui jusqu'à présent, a toujours été payante, comme fin avril, du côté de la ferme de Chaintreaux. Quelques réactions enregistrées sur les réseaux sociaux...

Julien L. : « Malheureusement, il faudrait prévoir plus d'emplacements pour ces

populations. Ça inciterait peut être moins au campement sauvage. En tout cas, bravo pour la réactivité ».

Nadine D. : « Madame Le Maire est réactive pour le bien être de ses administrés. Merci ».

Brigitte P. : « Bravo ».

Ly V. : « Bravo ».

Greg D. : « Top pour ça Madame la Maire ! »

Tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

Abandonner ses déchets peut coûter cher !

Un réfrigérateur, un matelas, un carton de télévision... Cela vous évoque peut-être une journée de déménagement ? C'est malheureusement ce que l'on trouve régulièrement sur les trottoirs de Moissy ! Malgré tous les efforts de la municipalité pour garantir aux Moisséens un cadre de vie agréable, la propreté reste un sujet récurrent d'incivilité. La présence d'une déchetterie et, depuis peu, d'un service gratuit de ramassage à la demande ne sont pas suffisants. En 2020, les agents des services techniques ont ramassé plus de 300 tonnes de dépôts sauvages, soit le poids moyen de 200 voitures !!! Outre leurs conséquences environnementales et sanitaires, ces déchets enlaidissent nos rues et coûtent cher à la collectivité. Les dépôts sauvages étaient déjà sanctionnés par la police municipale, ils peuvent désormais l'être par les services techniques. La ville a récemment fait assementer l'un de ses agents, qui peut verbaliser sur le fait tous les auteurs de dépôts sauvages et les sanctionner d'une amende allant de 68 à 1 500 euros. Par ailleurs, conformément à une délibération votée par le conseil municipal en début d'année, la ville peut également facturer l'enlèvement et le nettoyage des lieux pour un montant de 190 euros. La propreté passe d'abord par l'éducation, mais également par la sanction. Continuons donc à agir pour améliorer notre cadre de vie et ainsi mieux vivre ensemble.

LINE MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

“Faites moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances” cette citation de Baron Louis aurait du mal à s'appliquer à la gestion de notre budget municipal suite au conseil municipal du 17 mai et à l'étude du budget supplémentaire. Ainsi d'un emprunt initial pour cette année prévu de 1,2 Million on se retrouve à devoir emprunter 2,3 Millions et rien à voir avec la crise sanitaire. L'endettement par habitant va s'envoler dans les prochaines années pour les moisséens mais cela n'inquiète pas la majorité municipale puisque... le nombre d'habitants va augmenter donc le ratio va diminuer, un peu court comme vision, non ? Et aucun emprunt supplémentaire pour les années à venir ? Le budget pièce maîtresse de la gestion de la commune, repose en partie sur des suppositions, des prévisions hasardeuses. Notre vote d'abstention à l'occasion de ce conseil justifie notre inquiétude... Nous en doutons fortement. Et la sécurité est toujours le parent pauvre de notre budget ce n'est pas la priorité pour Mme la Maire.

La majorité municipale se félicite d'un mécénat avec la SCADIF pour rénover les vestiaires de notre club de foot de 100 000 € cette année et potentiellement 100 000 € l'année prochaine. Très bien mais le coût global du projet se monte à 1 225 000 € et la ville s'engage à trouver les financements. Nécessaire oui mais nous espérons que toutes les associations moisséennes seront aussi bien loties à l'avenir...

Prenez-soin de vous au moment où nous retrouvons un peu de liberté. A très vite sur le terrain.

Les élus du groupe Unis Pour Moissy - C. DUEZ, T. BAMI, D. VAN THEMSCHE, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu dans les délais.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu dans les délais.

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

Au moment où je vous écris, le conseil municipal n'a pas encore eu lieu. Mais sachez que lors des dernières commissions, j'ai approuvé la proposition d'opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local D'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération : le Grand Paris Sud, car j'estime que la commune doit garder le contrôle des choix qui seront décidés pour ses habitants. J'ai également approuvé la proposition de Convention entre le département de Seine-et-Marne et la ville de Moissy-Cramayel, pour la création et le fonctionnement de circuits spéciaux scolaires pour les élèves des écoles de Lugny, durant l'année scolaire 2021/2022. Alors certains diront que cela rajoute des dépenses pour la commune. Mais c'est une dépense légitime. Je ne me vois pas dire aux familles habitant le quartier de Lugny, envoyez vos enfants à pied dans l'ancienne école Chanteloup. Etant très attaché à la culture, j'ai approuvé la proposition de partenariat entre la commune et la société PASS CULTURE. Il est évident que toutes ces discussions aux différentes commissions auxquelles je participe maintenant depuis plus d'un an, doivent être validées au conseil municipal. Par ces mots, vous comprendrez mes choix lors de celui-ci. Je souhaite vous sensibiliser sur la nécessité de se vacciner. C'est la seule alternative pour pouvoir retrouver notre vie d'avant.

“Existe-t-il pour l'Homme un bien plus précieux que la Santé ?” Socrate (né vers -470/469, mort en -399).

HERVÉ RACINE - LREM

Football

Le Moisséen Lucas Bonelli signe son premier contrat pro au FC Nantes

Le jeune Lucas Bonelli, ancien joueur de Sénart-Moissy, évolue depuis trois ans au centre de formation du FC Nantes. Il vient d'y signer son premier contrat professionnel. Allez les jaunes !

Si vous aimez le foot et qu'il vous est arrivé de faire un tour au stade de Moissy, le nom de Bonelli ne vous est sans doute pas inconnu. Grégory Bonelli faisait en effet partie des « tauliers » qui firent les beaux jours de l'équipe première de Sénart-Moissy, lorsque celle-ci évoluait en CFA, l'ex quatrième division nationale. Son fils Lucas a donc de qui tenir ! *“J'ai suivi mon père au club à l'âge de cinq ans et je suis resté à Moissy jusqu'en U 15”*, explique le jeune homme. Gardien de but depuis l'âge de neuf ans, Lucas a passé deux ans, de 13 à 15 ans, au centre de préformation de l'Institut National de Football de Clairefontaine : *“J'étais à Clairefontaine la semaine et je revenais jouer à Moissy le week-end. Avec les U 15 on est montés au niveau supérieur deux ans de suite”*. Il y a trois ans, un certain Casagrande, recruteur au FC Nantes (le père de Romain Casagrande, ancien gardien de but de Sénart-Moissy et aujourd'hui à son tour recruteur au FC Nantes, encore une histoire de famille !), repère Lucas et l'invite au centre de for-



Lors de la signature du contrat pro, le 28 avril.



Avec les U 19 nationaux contre Brest.

mation des canaris. Depuis trois ans, Lucas poursuit donc ses études dans le lycée créé par le club pour les sportifs de haut niveau de la région ; il s'apprête d'ailleurs à passer son bac et l'on croise les doigts pour lui... Côté foot, Lucas Bonelli a gravi les échelons – U 17, U 19 et National 2 – dans un parcours malheureusement interrompu par la crise sanitaire depuis un an. *“Je n'ai pu disputer qu'un match de National 2 en début de saison ; ensuite la compétition a été suspendue”*. Malgré tout, Lucas a pu signer le 28 avril son premier contrat professionnel pour une durée de trois ans, jusqu'en 2023. Son rêve n'est pas trop difficile à deviner : *“Jouer en Ligue 1 et remporter des titres”*. Au moment où nous écrivons ces lignes, le FC Nantes a hérité de la 18^e place du championnat et doit donc disputer deux matchs de barrage contre Toulouse (les 27 et 30 mai, après le bouclage de ce numéro) pour se maintenir en Ligue 1. On croise les doigts pour les canaris !

Du 11 au 27 juin au parc omnisports

La 2^e Moissy Cup aux couleurs de l'Euro

L'association Moissy Cup et les services de la commune sont sur le pont pour faire du 2^e tournoi de foot à six un véritable succès. Rappelons que ce tournoi aura lieu du 11 au 27 juin, au parc omnisports, sur un terrain démontable de 20x40 m avec des gradins mobiles pour accueillir le public (notre numéro d'avril). La Moissy Cup réunira 16 équipes de 6 joueurs de plus de 15 ans, tous Moisséens (un gardien et 5 joueurs de champ), sur le mode du Championnat d'Europe : matchs de poule, quarts de finale, demi finales et finale ; chaque rencontre dure deux fois 25 minutes avec une mi-temps de 10 minutes et toutes les équipes portent le nom d'un pays européen ! Au programme : deux matchs pour la journée d'ouverture ven-

dredi 11 à 19 h et 20 h, des matchs féminins de gala les samedi 26 et dimanche 27, des démonstrations de break dance avec l'association Danse de Vivre et puis bien sûr les finales le dimanche 27. L'entrée est gratuite pendant toute la durée de la compétition. Quant aux plus jeunes, de 10 à 14 ans, ils auront leur Moissy Cup Junior dans un gymnase le week-end des 3 et 4 juillet.



Samedi 19 juin

La Fête de la musique s'installe au parc omnisports

Trois événements au parc omnisports en juin : la Moissy Cup, le forum jeunesse (lire ci-dessous) et la Fête de la musique. Deux scènes seront installées le 19 juin pour accueillir des concerts non stop de 15 h à 22h30, avec, dans le désordre, l'école de musique, les "orchestres à l'école" du collège des Maillettes, les classes de musiques actuelles des conservatoires de Moissy et Cesson-Vert-Saint-Denis dans un répertoire pop rock, des groupes moisséens, le groupe de salsa cubaine La Mecanica et puis d'autres surprises de taille... Au programme également : une scène ouverte aux jeunes Moisséens avec des lots à la clef, comme la possibilité de se produire en concert, des heures de répétition, des heures d'enregistrement en studio, etc.



Dimanche 27 juin

Un Forum jeunesse au parc omnisports

Les services de la commune profitent de la Moissy Cup pour organiser dimanche 27 juin un Forum à la fois convivial et informatif. Le parc omnisports accueillera de 14 h à 20 h des stands pour traiter de tous les sujets intéressant les jeunes : l'emploi, la formation, le logement, la santé, l'insertion, les loisirs, etc. Seront présents : Moissy Emploi Formation, le centre

social Espace Arc-en-Ciel, la Mission locale, le Relais Jeunes 77, la Ligue de l'enseignement, le bus de l'ADIE (aide pour le droit à l'initiative économique), le bus L'Oréal avec une socio-esthéticienne, la DRAJES (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et bien sûr le service jeunesse de Moissy.

L'Euro sur grand écran à la Rotonde

Si la France se qualifie à l'Euro de foot pour la demi-finale (le 6 ou le 7 juillet) puis la finale (le 11 juillet), les deux matchs seront retransmis sur grand écran à la Rotonde. Ouverture des portes à 20 h, coup d'envoi à 21 h. Le tout dans le respect du protocole sanitaire, comme pour tous les événements annoncés dans cette page.



La conjoncture sanitaire et les mesures gouvernementales nous donnent peu de visibilité sur les manifestations et les événements communaux ou associatifs à venir. Les horaires que nous indiquons sont donnés sous réserve de ces mesures gouvernementales. Malgré tout, il n'est pas trop tôt pour inscrire déjà quelques dates sur votre agenda 2021.

Vendredi 4 et dimanche 6 juin

Dans le cadre de la Fête de la nature, le cinéma La Rotonde propose deux séances spéciales : vendredi 4 juin à 19 h avant-première de *"I am Greta"*, le documentaire de Nathan Grossman sur la jeune militante écologiste Greta Thunberg ; dimanche 6 juin à 11 h ciné doudou avec *"Ma Petite planète verte"*.

Samedi 5 juin

Fête de la nature de 14h à 19h au plateau sportif des Maillettes.

Les 12 juin, 23 juin et 3 juillet

Ateliers recyclo de réparation de vélos, à raison de 2 vélos maximum par famille. Samedi 12 juin place du Marché, mercredi 23 juin école de Jatteau, samedi 3 juillet place du Marché.

Lundi 14 et mercredi 16 juin

Les inscriptions aux animations de l'été proposées par l'Espace seniors auront lieu les 14 et 16 juin, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h à la Source.

Mardi 15 juin

La Rotonde présente *"Les Bedaines de coton"*, un spectacle musical sur l'histoire du blues de Cyril Maguy, pour les plus de 6 ans. Deux représentations pour les scolaires à 10 h et 14h30.

Du 15 au 18 juin

Les prochains ateliers théâtre *"Effet Miné"* au service de l'insertion féminine ont lieu à Moissy Emploi Formation du 15 au 18 juin, tél. 01 64 88 15 90.

Mercredi 23 juin

Aubade des élèves du conservatoire à 11 h, place du Marché dans le cadre des animations d'été de Grand Paris Sud.

Jeudi 24 juin

Réunion publique sur le projet immobilier de l'îlot Rosenfeld, à la Roseraie, à 19h30 (lire page 10).

Samedi 26 juin

Concert de salsa des élèves des conservatoires de l'agglomération avec le Paris Latin Orchestra (en résidence à Moissy depuis octobre 2019) à la Rotonde à 15 h.

Dimanches 20 et 27 juin

Élections départementale et régionale.

Lundi 28 juin

Conseil municipal à 20h30 en mairie.

Mercredi 30 juin

Animation Ville en fête, de 15 h à 19 h, dans le parc des Marronniers, et de 19h30 à 21h30 à la Résidence du Parc.

Du samedi 10 juillet au samedi 7 août

Moissy Plage est de retour près du centre aquatique. L'animation *"Agglo Fun Tour"* de Grand Paris Sud sera de passage à Moissy Plage à l'occasion de deux séances de cinémas en plein air en soirée, le samedi 10 juillet (journée d'ouverture) et le samedi 24 juillet.

Permis citoyen : un nouveau coup de pouce pour payer votre permis de conduire

La commune aide une nouvelle fois les jeunes à financer leur permis de conduire, en échange de leur investissement dans la vie locale. La ville propose une aide forfaitaire de 500 euros versée à une auto-école partenaire, en contrepartie d'un engagement dans une action d'intérêt général. Ce projet citoyen consiste à réaliser une action bénévole de 30 heures minimum à dimension sociale, solidaire, humanitaire, culturelle ou sportive dispensée

au sein d'une association locale respectant les principes de laïcité et de neutralité politique. Pour bénéficier de cette aide, il faut habiter la ville, être âgé-e de 17 à 25 ans, détailler sa situation personnelle (scolaire, familiale et ses revenus), motiver sa demande quant à la nécessité d'obtenir le permis de conduire, expliquer son projet d'investissement dans la vie locale et signer la charte du permis citoyen. Pour s'inscrire et candidater, formulaire

à télécharger sur moissy-cramayel.fr, à remplir et à déposer à l'accueil de la mairie entre le 16 août et le 24 septembre. Plus d'infos au 01 64 88 16 34. Par ailleurs, la Région Île-de-France finance tout ou partie du permis B pour les jeunes franciliens en insertion. Cette action d'aide à la mobilité vise à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation. Plus d'infos sur : <https://www.ilede-france.fr/aide-au-permis-de-conduire-pour-jeunes-en-insertion>



Moissy-Plage

Du 10 juillet au 7 août*

Fête
de lancement
le samedi
10 juillet
de 15 h à 22 h

Près
du centre
aquatique

Animations
gratuites !

*fermé le dimanche

Renseignements : secteur sports 01 64 88 15 77